



lozere.fr



DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 29 janvier 2015

**Bilan intermédiaire de l'opération de raccordement
des professionnels lozériens à la fibre optique**



Conseil général de la Lozère

Elodie Lehnebach

04 66 49 66 07 - 06 84 95 87 33

elehnebach@lozere.fr



Un programme d'aide au raccordement à la fibre optique pour les entreprises

LA LOZÈRE CHOUCROUTE SES ENTREPRISES AVEC UN PROGRAMME D'AIDE AU RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE SUR LE RÉSEAU NET48



Dès octobre 2013, le Conseil général de la Lozère s'est une nouvelle fois mobilisé pour dynamiser l'attractivité économique de son territoire.

Objectif : permettre aux entreprises en local de se développer, voire même attirer de nouvelles implantations, grâce à une offre très haut débit accessible.

Cette opération
qui a débuté le
1er septembre 2011
s'est achevée
le 5 septembre 2014

Fort de leur proximité, construite au fil des années, le Conseil général de la Lozère et l'opérateur Altitude Infrastructure, en charge du réseau Net48, ont proposé pendant six mois un programme d'aide au raccordement à la fibre optique. A travers Net48, ils ont accordé une **enveloppe de 200 000 € aux entreprises désireuses de s'abonner à des offres très haut débit** par fibre optique sur le réseau Net 48. L'objectif de raccordement d'au moins 10 entreprises a été largement dépassé !

OPÉRATION DE RACCORDEMENT OPTIQUE DES ENTREPRISES :

23 sites connectés depuis deux ans.

1 lycée

4 associations

16 entreprises

2 services publics

Cette initiative, mise en place conjointement par le Conseil général de la Lozère et Altitude Infrastructure, a également permis de fidéliser les principaux acteurs économiques du département et de dynamiser l'accès au très haut débit.

En moyenne, les frais de raccordement au réseau coûtent 10.000€ à une entreprise. « *Un montant qui n'est pas négligeable et qui peut freiner un grand nombre de demandes* » estime Stéphane Olivie, Chargé d'affaires entreprises pour l'opérateur.

L'opérateur a pris en charge les frais d'études et d'ingénierie tandis que le Conseil général a financé les travaux de frais d'accès au réseau et les équipements (environ 104 500€ dans le cadre du programme FAR). Les Fournisseurs d'accès internet présent à ce jour sur cette offre sont : SFR, Adista, BouyguesTelecom sur les communes de St. Chély d'Apcher, Mende, Marvejols, La Canourgue, et Le Monastier-Pin-Moriès.

A ce jour, il reste encore un certain nombre d'entreprises qui souhaitent se connecter au réseau Net48, le Conseil général (représenté par le Président Jean-Paul Pourquier et Patrice Saint-Léger, Président de la commission des technologies numériques) proposera à l'occasion de sa prochaine commission permanente que ce programme soit **prolongé de 6 mois** (un crédit de 60 000 € pourrait être réservé à cet effet).

En matière d'infrastructures télécoms, la Lozère n'est pas en reste...

DÈS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000, LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOZÈRE S'EST INTÉRESSÉ AUX ENJEUX LIÉS À L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE ET S'EST FORTEMENT INVESTI DANS CE DOMAINE.

Cela a commencé par la mise en place d'une **fibre optique publique sur l'autoroute A75** entre Clermont Ferrand et Pézenas afin de désenclaver le Sud du Massif central.

Jean-Paul Pourquier, Président du Conseil général de la Lozère a pris l'initiative de cette opération et a réuni les Départements traversés par l'A75 (Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal, Lozère, Aveyron et Hérault) et les Régions Auvergne et Languedoc-Roussillon, au sein du Syndicat Mixte de l'Autoroute Numérique A75 qu'il préside pour mener à bien cette opération d'envergure et d'aménagement.

Le Conseil général de la Lozère a ensuite engagé une réflexion globale pour construire un **réseau très haut débit à l'échelle départementale**, avec l'aide de L'Europe, de l'Etat et de la Région Languedoc Roussillon.

Avec Altitude Infrastructure, il a également été retenu dans le cadre du programme gouvernemental en tant que **projet pilote pour déployer une infrastructure expérimentale FTTH** au cœur du village étape d'Aumont-Aubrac sur l'A75.

Dernièrement, à la demande du Syndicat mixte lozérien de l'A75, **trois nouvelles zones d'activités ont été labellisées THD** (La Tieule, Le Monastier et Le Pêcher).

Avec cette initiative supplémentaire de raccordement des entreprises, les partenaires montrent une nouvelle fois qu'en termes d'infrastructures télécoms **la Lozère n'a rien à envier aux territoires les mieux pourvus de France.**



Grâce au plan de déploiement du Très Haut Débit du Département de la Lozère, les zones d'activités situées le long de l'A75 ainsi que la zone d'activité économique de Chanac, le Parc Technologique et la zone du Causse d'Auge à Mende, sont donc desservis depuis 2012 par la fibre optique.

Les entreprises hébergées à la pépinière d'entreprises innovantes POLEN bénéficient de cet accès au très haut-débit, de même que le télécentre et l'espace de coworking. La visioconférence y est également possible en haute définition et les capacités d'hébergement de serveurs et de baies informatiques, proposées aux entreprises et collectivités lozériennes, sont accrues.

PRÉSENTATION DES ENTREPRISES RÉCOMPENSÉES, HÉBERGÉES À POLEN ET UTILISATRICES DE LA FIBRE OPTIQUE

A l'occasion de ce premier bilan, David EL FASSY remet ce jour à deux entreprises hébergées à POLEN, un Ipad pour accompagner leur développement commercial.



HOMEO Textile :

Bureau de design d'articles de linge de maison.

Utilisatrice de la fibre optique pour l'échange de données avec les designers et les sous-traitants industriels.

L'entreprise, hébergée à POLeN depuis un an, recrute un nouveau commercial chargé de la stratégie digitale.

ERDENET :

Société éditrice de solutions d'apprentissage en ligne par la vidéo, notamment belearner.com, disponible dans les Espaces Numériques de Travail de plusieurs académies en France.

L'entreprise réalise une levée de fonds et recrute un ingénieur informatique et un développeur, notamment pour le développement d'applications mobiles.

